

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire. Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année.

**Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages au primaire
de l'école de la Rose-des-Vents
2023-2024**

Communications officielles de l'année

1^{ère} Communication écrite	Vous recevrez une communication mentionnant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le 13 octobre 2023.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera déposé sur le portail Mozaïk le 21 novembre . La rencontre des parents est prévue le 23 novembre . Ce bulletin couvrira la période du 30 août au 9 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera déposé sur le portail Mozaïk le 27 février 2024 . La rencontre des parents est prévue le 29 février . Ce bulletin couvrira la période du 10 novembre au 16 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera déposé sur le portail Mozaïk le 28 juin 2024 . Ce bulletin couvrira la période du 17 février au 21 juin et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

Principales évaluations

À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués dans les disciplines tel qu'indiqué dans le tableau *Séquence de communication 2023-2024*. De plus, de façon régulière, le développement des compétences ainsi que les connaissances acquises seront évalués par différents moyens (contrôles, dictées, projets, examens, etc.).

Épreuves obligatoires du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

Fin du 2^e cycle (4^e année) : Les épreuves obligatoires du Ministère (MEQ) en français seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour 20% du résultat final.

Fin du 3^e cycle (6^e année) : Les épreuves obligatoires du Ministère en français et en mathématique seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour 20% du résultat final.

Épreuves obligatoires du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD)

Fin du 2^e cycle (4^e année) : L'épreuve obligatoire du Centre de services scolaire des Draveurs en mathématique (compétence raisonner) sera administrée à la fin de l'année scolaire. Celle-ci comptera pour 10% de la dernière étape.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des matières, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

De plus, les compétences suivantes : **organiser son travail** pour le 1^e cycle, **travailler en équipe** pour le 2^e cycle et **exercer son jugement critique** pour le 3^e cycle seront commentées à l'étape jugée la plus appropriée par le titulaire de votre enfant.

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Il est à noter que les informations contenues sur ce document ne s'appliquent pas aux élèves qui exigent des modifications à leurs programmes et qui sont consignées au plan d'intervention. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Karine Morissette, directrice